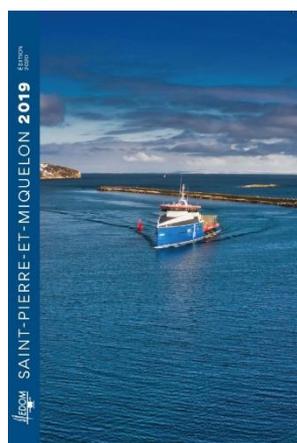


Saint-Pierre, le 19 juin 2020

Publication du rapport annuel « Saint-Pierre-et-Miquelon 2019 »



L'Institut d'émission des départements d'Outre-mer publie son rapport annuel : « Saint-Pierre-et-Miquelon 2019 », téléchargeable sur le site de l'IEDOM : [Rapports annuels](#).

Le rapport annuel de l'IEDOM « Saint-Pierre-et-Miquelon 2019 » – édition 2020 – dresse la situation économique et financière de l'archipel en 2019, au travers de données chiffrées et d'analyses sectorielles. Ce rapport se divise en quatre chapitres :

- le chapitre I présente les caractéristiques structurelles de l'archipel ;
- le chapitre II analyse les principaux indicateurs macroéconomiques ;
- le chapitre III étudie l'évolution des principaux secteurs d'activité ;
- le chapitre IV présente l'évolution monétaire et financière en 2019.

En 2019, **l'activité économique à Saint-Pierre-et-Miquelon a connu un regain significatif**. Les principaux indicateurs conjoncturels et les indicateurs de l'activité sectorielle sont bien orientés.

Le marché du travail est proche du plein emploi, soutenant **la consommation des ménages** – moteur de l'économie – qui **rebondit** après deux années de contraction. La croissance des prix à la consommation est soutenue sans être excessive et **l'investissement des entreprises renoue avec la croissance** après deux années d'incertitudes.

Au niveau sectoriel, **le secteur halieutique est dynamique** mais les perspectives sont incertaines en raison de la concentration des prises de pêche sur une seule espèce. **Le secteur touristique est lui aussi dynamique** en 2019 avec une hausse conjointe des arrivées par voie aérienne, maritime et de croisiéristes. **Le secteur du BTP amorce une reprise** après deux années mitigées.

La croissance du financement de l'économie ralentit en 2019 après deux années de croissance dynamique. Cette hausse modérée est principalement portée par les établissements de crédit non installés localement. L'encours des crédits aux ménages se modère, celui des entreprises rebondit et celui des collectivités locales diminue. **L'encours des actifs détenus localement accélère en 2019**.

Alors que l'activité économique de l'archipel avait connu un regain en 2019, **l'année 2020 est d'ores et déjà entourée d'incertitudes en raison de la pandémie de Covid-19**. La structure insulaire, la petite taille du territoire et l'enclavement rendent Saint-Pierre-et-Miquelon d'autant plus vulnérable aux incertitudes économiques mondiales. **2020 sera une année charnière pour l'archipel**.

===

Pour mémoire, les **récentes publications de l'IEDOM de Saint-Pierre-et-Miquelon** :

[Conjoncture économique – L'économie de Saint-Pierre-et-Miquelon en 2019](#)

[Conjoncture économique – Panorama de Saint-Pierre-et-Miquelon en 2018](#)

[Conjoncture financière – Le financement bancaire de l'économie en 2018](#)

L'IEDOM est la société filiale de la Banque de France qui exerce ses missions au sein de l'eurosystème composé de la banque centrale européenne et des banques centrales de la zone euro. Il est chargé d'assurer la continuité territoriale en matière monétaire par délégation de la Banque de France dans les cinq départements d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte), ainsi que dans les collectivités de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et Saint-Martin, dont la monnaie est l'euro. L'IEDOM exerce également des missions de service public qui lui ont été confiées par l'État. Par ailleurs, il assure le rôle d'observatoire économique et financier des économies ultramarines.

Les publications de l'IEDOM sont téléchargeables gratuitement sur le site <https://www.iedom.fr/>.

Contact presse : C. VULIN, tél : 05 08 41 06 06, Charlie.VULIN@iedom-spm.fr